

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 25 mars 2015

Délibération n° 2015 - 25/03/2015 - 7

Mise à jour des durées d'amortissement

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 21 voix pour (unanimité) :

la mise à jour des durées d'amortissement fixées par le Conseil d'administration de décembre 2010.

Fixation d'une durée d'amortissement pour les biens comptabilisés sur les comptes 21256/21257/21258 Agencements, aménagements de terrains bâtis.

Dijon, le 26 mars 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J. : Tableau de présentation des durées d'amortissement

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Présentation des durées d'amortissement proposées au CA du 25 mars 2015 (mise à jour)

N° de Compte	libellé	Durée d'amortissement nombre d'années	taux d'amortissement %
20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	3	33,33%
20580000	Autres conces° et dts similaires, brevets, lic,	3	33,33%
21256/21257/21258	Agencements, aménagements de terrains bâtis	20	5,00%
21316/21317/21318	Constructions bâtiments	50	2,00%
21356/21357/21358	Instal gén, agnct amngt des constructions	10	10,00%
21516/21517/21518	Installations techniques complexes	10	10,00%
21536/21537/21538	Matériel scientifique	10	10,00%
21546/21547/21548	Matériel d'enseignement	8	12,50%
21556/21557/21558	Matériel	10	10,00%
21576/21577/21578	Agncts & amngts du matériel	10	10,00%
21616/21617/21618	Collections	5	20,00%
21826/21827/21828	Matériel de transport	8	12,50%
21836/21837/21838	Matériel de bureau	5	20,00%
21846/21847/21848	Mobilier	10	10,00%
21876/21877/21878	Matériel Informatique hors PC portable	5	20,00%
	Matériel Informatique PC portable	3	33,33%
21886/21887/21888	Matériels divers	5	20,00%